

« ANCIENNE CARRIÈRE DE SAINT-CRICQ »

Site prioritaire

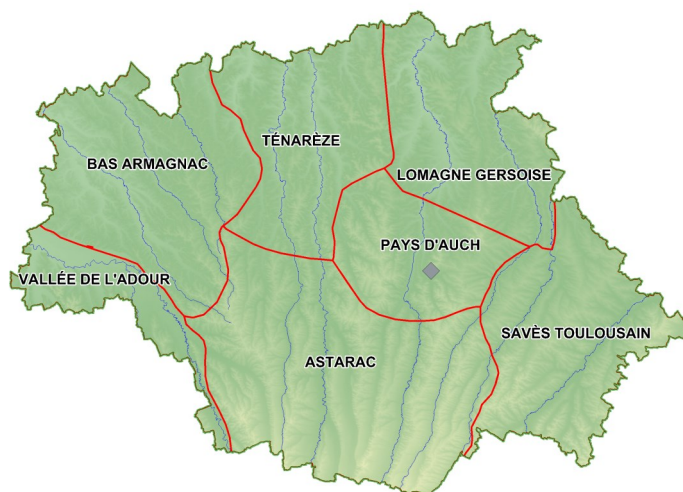
Généralités

Communes concernées : Auch, Leboul-lin

Superficie : 38,5 hectares

Milieus dominants : milieux aquatiques stagnants, boisements, landes, friches et sol nu

Statuts de protection et inventaires : ZNIEFF I « Ancienne carrière de Saint-Cricq »



Description

Cette carrière fut créée dans un but de rénovation de la ville d'Auch et a été réhabilitée en terrain de moto-cross depuis quelques années. Elle regroupe désormais des paysages variés et constitue un lien entre les patrimoines bâti et naturel. L'alternance de milieux humides et de milieux secs induit la présence d'une flore diversifiée, avec des espèces liées aux zones humides et d'autres plutôt associées aux milieux secs. Au nord, le site est bordé d'un affleurement rocheux, traversé par une faille, des boisements ornant le reste du pourtour.

S'y retrouve un important cortège d'orchidées. Les points d'eau présents constituent des sites majeurs pour les amphibiens. Les odonates y trouvent également des habitats intéressants.

Le niveau de conservation du site y est toutefois moyen, certaines mares souffrant notamment d'eutrophisation.

Contexte socio-économique

Statut de propriété : privés, Hôpital d'Auch, CPIE Pays Gersois et CEN Midi-Pyrénées

Gestionnaires : CPIE Pays Gersois et CEN - Midi-Pyrénées, privés, hôpital d'Auch et ONF

Usages : promenade, fréquentation motorisée, chasse et pêche.

Usages en périphérie : Agriculture, sylviculture et activités de loisir

Aménagements présents : sentier pédagogique (GR à proximité),

Intérêts écologiques et paysagers

Faune remarquable :

Site majeur pour les amphibiens, avec la présence de dix des onze espèces connues dans le Gers, dont certaines avec des effectifs importants : Salamandre tachetée, Triton palmé, Triton marbré, Crapaud accoucheur, Pélodyte ponctué, Crapaud commun, Crapaud calamite, Grenouille agile, complexe des grenouilles vertes, Rainette méridionale.

Autres espèces rencontrées : Moineau soulcie, Huppe fasciée, Alouette lulu, Alouette des champs, Fauvette grissette, Gobemouche gris, Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse

Flore remarquable :

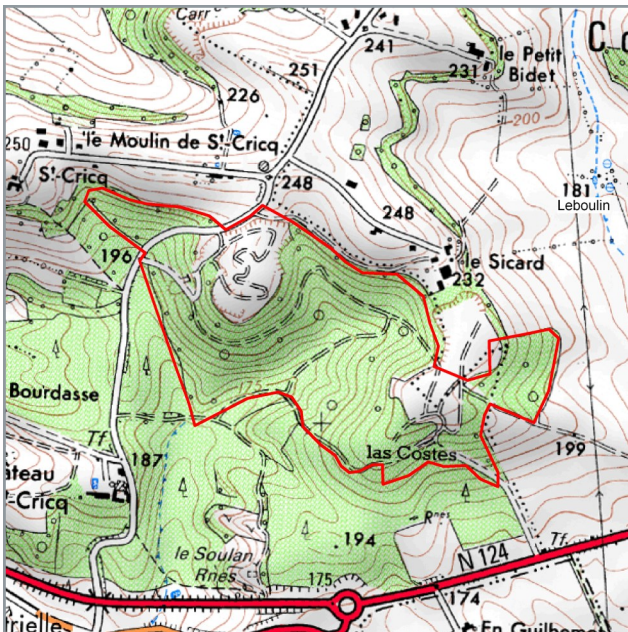
Ophrys miroir, Orchis parfumé, Ophrys abeille, Ophrys bécasse, Ophrys mouche, Orchis pourpre, Orchis bouc

Habitats remarquables :

Eaux douces stagnantes, Falaises continentales calcaires nues, Grottes

Éléments paysagers ou culturels remarquables :

Non renseignés



Menaces

- Circulation de véhicules motorisés
- Dépôts sauvages
- Fermeture des milieux
- Eutrophisation des points d'eau

Mesures de gestion

Mesures déjà en place :

Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion (CEN / CPIE), Fermeture du site à la circulation motorisée, restauration de pelouses sèches et mares, entretien, Amélioration des connaissances, aménagement pour l'accueil du public (sentier pédagogique, panneaux d'informations, sentier smartflore)

Actions à envisager :

Etude et amélioration de la qualité des eaux

Ophrys
miroir

